

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00088

Numéro SIREN : 308 636 737

Nom ou dénomination : SOFIDEM

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 2187

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

RECEPISSE DE DEPOT

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rcs@greffe-tc-laval.fr

SOFIDEM

rue J.B.Lamarck - Parc d'Activités " les
Morandières "
53810 Changé

V/REF :

N/REF : 76 B 88 / 2018-B-2187

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 13/06/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2017.

Concernant la société

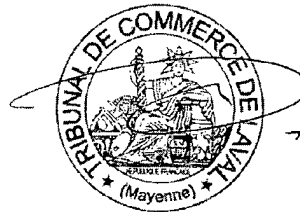
SOFIDEM
Société par actions simplifiée
rue J.B.Lamarck - Parc d'Activités " les Morandières "
53810 Changé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2187 le 14/06/2018

R.C.S. LAVAL 308 636 737 (76 B 88)

Fait à LAVAL le 14/06/2018,

Le Greffier



SOFIDEM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.000 €
Siège social : Rue Jean-Baptiste Lamarck
Parc d'Activités « Les Morandières »
53810 CHANGE
308 636 737 RCS LAVAL

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

« DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 301.870,22 euros de la manière suivante :

Montant et origine des sommes à affecter	Affectations proposées et postes concernés
<u>Résultat net:</u> Bénéfice 301.870,22 €	<u>Dotations aux Postes de réserves:</u> Réserve Légale Autres Réserves 30,45 € Réserves Réglementées (Plus-values à LT) Report à Nouveau
<u>Autres prélèvements complémentaires:</u> Sur prime Sur réserve légale Sur autres réserves Sur report à nouveau antérieur	<u>Distribution de Dividendes:</u> Dividende Global 301.839,77 €
TOTAL 301.870,22 €	TOTAL 301.870,22 €

Chaque action recevra un dividende de 72,61 euros.

La mise en paiement aura lieu à compter du 2 mai 2018.

Prélèvement forfaitaire unique

A compter de l'imposition des revenus perçus en 2018, les revenus mobiliers et les plus-values de cessions de titres des particuliers sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU). Le PFU, aussi appelé « flat tax », consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale à 30 %. Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois renoncer à cette modalité de taxation et opter pour le barème progressif.

NT

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice clos le	Revenus éligibles à un abattement de 40%		Revenus non éligibles audit abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30 septembre 2016	319,80 €	0	265.561,92 €
30 septembre 2015	96,24 €	0	99.921,18 €
30 septembre 2014	0	0	0

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Monsieur Philippe NOURY
Président

SAS SOFIDEM

rue Jean-Baptiste Lamarck
53021 LAVAL CEDEX 9

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

SOFIDEM & ASSOCIES

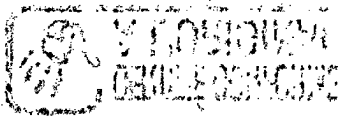
LAVAL

Rue J.B. Lamarck - CS 52145
53021 Laval Cedex 9
Sofidem - Tél : 02 43 59 15 91

PARIS

12 avenue de l'Opéra - 75001 Paris
Eideac - Tél : 01 53 96 82 82
Sofidem - Tél : 01 48 78 08 22

www.sofidemtalenz.fr



 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	37 097	36 543	554	3 207
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	353 498		353 498	353 498
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 355	8 355		
Constructions	211 859	158 525	53 335	59 186
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	377 489	308 656	68 832	68 903
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 800
Autres immobilisations financières	28 031		28 031	27 665
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 016 329	512 079	504 250	515 259
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 972		10 972	11 522
En-cours de production (biens et services)	154 529		154 529	138 925
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 249 665	108 696	1 140 968	1 130 648
Autres créances	1 672 733		1 672 733	1 756 653
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	957 966		957 966	891 329
Charges constatées d'avance (3)	34 767		34 767	34 734
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 080 631	108 696	3 971 935	3 963 811
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 096 960	620 775	4 476 185	4 479 069
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				2 800
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	274 324	274 324
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 154	8 154
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 324 233	1 324 220
Report à nouveau	30	30
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	301 870	265 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 988 611	1 952 622
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 233	40 406
Emprunts et dettes financières diverses (3)	627	717
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 707	1 211 828
Dettes fiscales et sociales	901 300	898 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 331	1 489
Produits constatés d'avance (1)	395 376	373 320
TOTAL DETTES	2 487 574	2 526 447
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 476 185	4 479 069
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 844	23 233
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 481 730	2 503 214
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 594 105	4 282 846
Chiffre d'affaires net	4 594 105	4 282 846
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	15 604	-6 835
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	53 937	43 676
Autres produits	2 585	2 392
Total I	4 666 231	4 322 079
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 707	28 234
Variations de stock	550	-830
Autres achats et charges externes (a)	1 630 344	1 540 462
Impôts, taxes et versements assimilés	71 343	73 214
Salaires et traitements	1 701 514	1 553 907
Charges sociales	691 467	621 294
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	46 077	47 223
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	30 433	29 775
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	27 013	23 154
Total II	4 227 450	3 913 436
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	438 781	408 646
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 995	2 885
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	27 995	2 885
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 014	1 283
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 014	1 283
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	26 981	1 601
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	465 762	407 247

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	358	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	358	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-358	
Participation des salariés aux résultats (IX)	41 688	35 566
Impôts sur les bénéfices (X)	121 846	105 786
Total des produits (I+II+V+VII)	4 394 226	4 324 934
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 392 358	4 059 068
BÉNÉFICE OU PERTE	1 991 868	265 866
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	27 995	2 885
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Periode du 01/10/2016 au 30/09/2017

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFIDEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 476 185 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 301 870 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon le règlement ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 56 693 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE :

La société SOFIDEM bénéficie du régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2012.
L'entité redevable de l'IS est: SOFIDEM & ASSOCIES - 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	42 860	1 340	7 103	37 097
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	353 498			353 498
Immobilisations incorporelles	396 358	1 340	7 103	390 595
- Terrains	8 355			8 355
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 859			211 859
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	89 885	7 324		97 209
- Matériel de transport	28 137			28 137
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	245 657	28 840	22 354	252 143
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	583 893	36 164	22 354	597 703
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 465	366	2 800	28 031
Immobilisations financières	30 465	366	2 800	28 031
ACTIF IMMOBILISE	1 010 716	37 870	32 257	1 016 329

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 340	36 164	366	37 870
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 340	36 164	366	37 870
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 103	22 354	2 800	32 257
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 103	22 354	2 800	32 257

Immobilisations incorporelles

Le poste clientèle fait l'objet d'une analyse à chaque clôture d'exercice et il y a mise au rebut de la valeur correspondant à la valeur des clients sortis.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	39 654	3 992	7 103	36 543
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	39 654	3 992	7 103	36 543
- Terrains	8 355			8 355
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 674	5 851		158 525
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 888	1 026		87 914
- Matériel de transport	15 783	5 627		21 410
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 105	29 581	22 354	199 332
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	455 804	42 085	22 354	475 536
ACTIF IMMOBILISE	495 458	46 077	29 457	512 079

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

TRAVAUX EN COURS:

Les travaux en cours sont valorisés conformément à l'instruction administrative du 22 août 1994.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 985 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			28 031
Autres	28 031		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 249 665	1 249 665	
Autres	1 672 733	1 672 733	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 767	34 767	
Total:	2 985 195	2 957 164	28 031
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 800		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	42 214
Etat produits à recevoir	44 930
Ass. intérêts courus	28 029
Total:	115 173

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 999,80 euros décomposé en 4 157 titres d'une valeur nominale de 19,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 487 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			5 844	
- à plus de 1 an à l'origine	23 233	17 389		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 707	1 116 707		
Dettes fiscales et sociales	901 300	901 300		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 958	50 958		
Produits constatés d'avance	395 376	395 376		
Total	2 487 574	2 481 730	5 844	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 173			
(**) Dont envers les associés	627			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 627 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fres fournisseurs non parvenues	1 037 425
Dettes pour congés payés	121 488
Dettes provis.intéressement	41 688
Autres charges à payer	221 000
Org sociaux charges à payer	209 165
Etat charges à payer	921
R.r.r. à accord & av à établir	46 384
Total	1 678 071

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	34 767		
Total	34 767		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	395 376		
Total	395 376		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2012, la société SAS SOFIDEM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SOFIDEM & ASSOCIES.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>interets sur emprunts</i>	183
Autres engagements donnés	183
Total	183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La dette actuarielle au 30 septembre 2017 peut être estimée globalement à : 235454 €.

Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :

Méthode de calcul : Méthode rétrospective prorata temporis

Convention Collective : Experts comptables et commissaires aux comptes

Base : 2017

Age de départ à la retraite : 65 ans

Initiative du départ : à l'initiative du salarié

Table de mortalité : Table réglementaire INSEE 2010-2012

Progression annuelle de salaire: 1%

Table de rotation du personnel: taux de rotation : 1%

Taux de charges sociales : 43%

Taux d'actualisation : 1.3%

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, :

CABINET DUPORT

SARL au capital de 20 000 €
RCS de Vienne 42301933000046
N° TVA intracom : FR18423019330

SAS SOFIDEM
Rue Jean Baptiste Lamarck
53021 LAVAL

EXERCICE 01/10/2016 au 30/09/2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SOFIDEM relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

→ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bourgoin,

Le 10 mars 2018

Eric Duport

Commissaire aux Comptes

15, Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 Bourgoin-Jallieu
Portable : 06 08 98 70 77
Téléphone : 04 74 90 63 27
E-mail : cabinetduport@gmail.com

ANNEXE

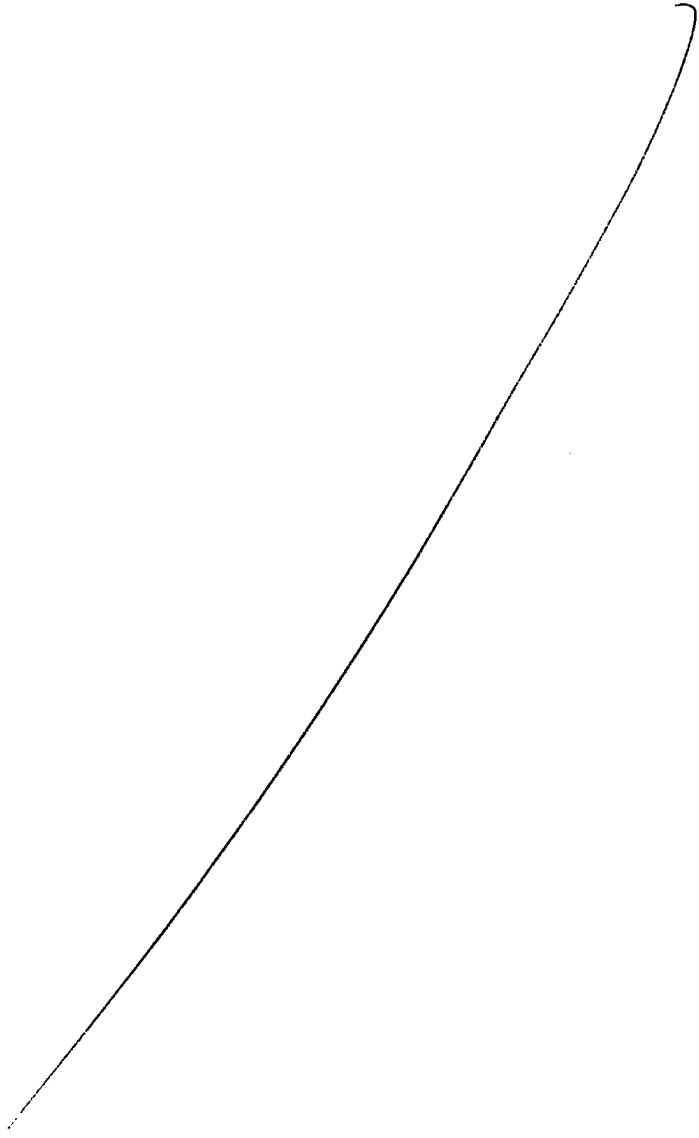
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOFIDEM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise rue Jean-Baptiste Lamarck 53021 LAVAL CEDEX 9 Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 8 6 3 6 7 3 7 0 0 0 7 1 Néant *

				Exercice N clos le, 30/09/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX	37 096	CQ	36 542	554
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	353 497	AK		353 497
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 355	AO	8 355	
		Constructions	AP	211 859	AQ	158 524	53 334
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	377 488	AU	308 656	68 832
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	28 030	BI		28 030
TOTAL (II)		BJ	1 016 328	BK	512 078	504 250	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 972	BM	10 972	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	154 529	BQ		154 529
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 249 664	BY	108 696	1 140 968
		Autres créances (3)	BZ	1 672 732	CA		1 672 732
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	957 965	CG		957 965
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 767	CI		34 767
TOTAL (III)		CJ	4 080 631	CK	108 696	3 971 934	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 096 960	1A	620 775	4 476 184	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an / CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIDEM		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	274 323		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 153		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 324 233		
	Report à nouveau	DH	29		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	301 870		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 988 610	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 233		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	627		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 116 706		
	Dettes fiscales et sociales	DY	901 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	50 331			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	395 376		
		TOTAL (IV)	EC	2 487 574	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 476 184	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 481 730		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIDEM		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	358	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	358	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(358)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	41 688	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	121 846	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 694 226	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 392 355	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	301 870	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	27 995
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	22 800
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				105		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				253		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFIDEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 476 185 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 301 870 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon le règlement ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

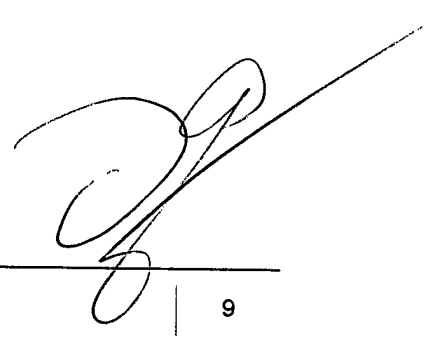
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

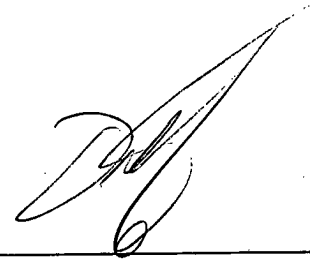
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 56 693 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

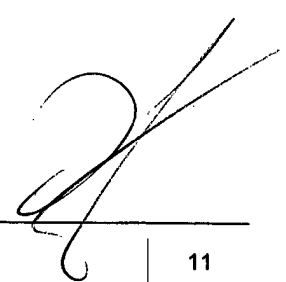


 **Faits caractéristiques**

Autres éléments significatifs

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE :

La société SOFIDEM bénéficie du régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2012.
L'entité redevable de l'IS est: SOFIDEM & ASSOCIES - 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS



 Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	42 860	1 340	7 103	37 097
- Fonds commercial				353 498
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	353 498			353 498
Immobilisations incorporelles	396 358	1 340	7 103	390 595
- Terrains	8 355			8 355
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 859			211 859
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	89 885	7 324		97 209
- Matériel de transport	28 137			28 137
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	245 657	28 840	22 354	252 143
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	583 893	36 164	22 354	597 703
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 465	366	2 800	28 031
Immobilisations financières	30 465	366	2 800	28 031
ACTIF IMMOBILISE	1 010 716	37 870	32 257	1 016 329

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 340	36 164	366	37 870
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 340	36 164	366	37 870
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 103	22 354	2 800	32 257
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 103	22 354	2 800	32 257

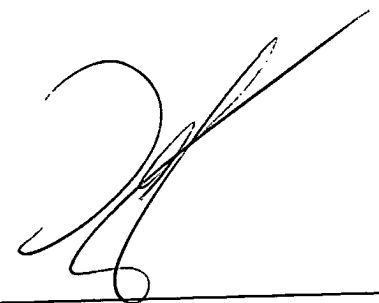
Immobilisations incorporelles

Le poste clientèle fait l'objet d'une analyse à chaque clôture d'exercice et il y a mise au rebut de la valeur correspondant à la valeur des clients sortis.

Amortissements des immobilisations


Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	39 654	3 992	7 103	36 543
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	39 654	3 992	7 103	36 543
- Terrains	8 355			8 355
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 674	5 851		158 525
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 888	1 026		87 914
- Matériel de transport	15 783	5 627		21 410
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 105	29 581	22 354	199 332
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	455 804	42 085	22 354	475 536
ACTIF IMMOBILISE	495 458	46 077	29 457	512 079



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

TRAVAUX EN COURS:

Les travaux en cours sont valorisés conformément à l'instruction administrative du 22 août 1994.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 985 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 031		28 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 249 665	1 249 665	
Autres	1 672 733	1 672 733	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 767	34 767	
Total	2 985 195	2 957 164	28 031
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 800		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	42 214
Etat produits à recevoir	44 930
Ass. intérêts courus	28 029
Total	115 173

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 999,80 euros décomposé en 4 157 titres d'une valeur nominale de 19,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 487 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 233	17 389	5 844	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 707	1 116 707		
Dettes fiscales et sociales	901 300	901 300		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 958	50 958		
Produits constatés d'avance	395 376	395 376		
Total	2 487 574	2 481 730	5 844	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 173			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	627			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 627 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fres fournisseurs non parvenues	1 037 425
Dettes pour congés payés	121 488
Dettes provis.intéressement	41 688
Autres charges à payer	221 000
Org sociaux charges à payer	209 165
Etat charges à payer	921
R.r.r. à accord & av à établir	46 384
Total	1 678 071

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	34 767		
Total	34 767		

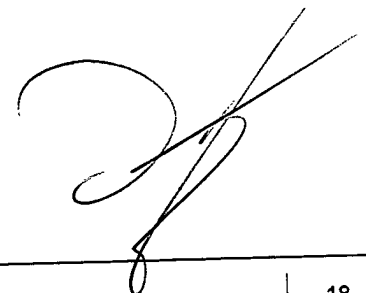
Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	395 376		
Total	395 376		

 **Notes sur le compte de résultat**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2012, la société SAS SOFIDEM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SOFIDEM & ASSOCIES.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>interets sur emprunts</i>	
Autres engagements donnés	183
Total	183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La dette actuarielle au 30 septembre 2017 peut être estimée globalement à : €.

Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :

Méthode de calcul : Méthode rétrospective prorata temporis

Convention Collective : Experts comptables et commissaires aux comptes

Base : 2017

Age de départ à la retraite : 65 ans

Initiative du départ : à l'initiative du salarié

Table de mortalité : Table réglementaire INSEE 2010-2012

Progression annuelle de salaire: 1%

Table de rotation du personnel: taux de rotation : 1%

Taux de charges sociales : 43%

Taux d'actualisation : 2.5%

 **Autres informations**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, .

